



Le 19 août 2022

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 AOÛT 2022

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur à la SEANCE du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **Lundi 29 août 2022 à 20 heures 00** à la Maison communale de FROIDCHAPELLE.

ORDRE DU JOUR :

1. 1.824.508 – Maison du Tourisme Pays des Lacs – projet Interreg V « Eurocyclo » - Intervention communale - approbation.
2. 2.087.42 : - Personnel contractuel – second pilier de pension - Adhésion à la centrale d'achat du SFP
3. 1.857.073.521.8 : - Fabrique d'Eglise Saint Martin à Vergnies - Compte 2021 - approbation.
4. 1.857.073.521.8 : - Fabrique d'Eglise Sainte Marie Madeleine à Erpion - compte 2020 - approbation.
5. 1.857.073.521.1 : - Fabrique d'Eglise Sainte Marie Madeleine à Erpion - budget 2022 - approbation.
6. 1.857.073.521.8 : - Fabrique d'Eglise Sainte Marie Madeleine à Erpion - compte 2021 - approbation.
7. 1.82 : - SPW Infrastructures - Appel à projets coeur de village 2022-2026 - Dossier de candidature - Approbation
8. 2.073.515 - Appel à projets UREBA exceptionnel 2022.
9. 1.824.112 : - Renouvellement des Gestionnaires de Réseaux d'Electricité (G.R.D.) pour les communes de Beaumont, Chimay, Couvin, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance – Avis de la Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE) – Confirmation des explications complémentaires des Bourgmestres
10. 2.073.511.3 : - Patrimoine communal - Aliénation - terrain Grand-rue 73 à Boussu-lez-Walcourt - décision de principe.
11. 1.778.5 PLAN HABITAT PERMANENT – Acquisition des parcelles de terrain sises Parcs résidentiels "le cul de cheval" et "le chénia" – DECISION DEFINITIVE
12. 2.077 : - Décisions des autorités supérieures/de tutelle - communication.
13. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

HUIS CLOS

14. 1.851.11.08 Enseignement 2022-2023 : Institutrice primaire - 24 p. /semaine à l'école communale de Froidchapelle (impl. Froidchapelle) du 29.08.2022 au 30.09.2022. - Désignation.

Par ordonnance :

Le Directeur Général,

Stéphane DENIS.



Le Bourgmestre,

Alain VANDROMME